



## Remplacement de l'équipement informatique des services généraux de l'Eglise, arrêté de compte du crédit d'engagement; information

### Proposition:

Le Synode prend connaissance de l'arrêté de compte du crédit d'engagement pour le remplacement de l'équipement informatique des services généraux de l'Eglise.

### Explication

Conformément à l'art. 75 du règlement sur la gestion financière de l'ensemble de l'Eglise, chaque crédit d'engagement destiné à un investissement fait l'objet d'un arrêté de compte dès que l'exécution du projet est terminée. Cet arrêté de compte est porté à la connaissance de l'organe qui a décidé le crédit d'engagement.

Le 21 mai 2019, le Synode a accordé un crédit d'engagement de CHF 650'000.- pour le remplacement de l'équipement informatique.

Le crédit n'a pas été utilisé dans son intégralité. Une des raisons à cela est que les services généraux ont pu acquérir l'équipement informatique à un prix plus avantageux en passant par la centrale d'acquisition du canton de Berne.

Les nouvelles acquisitions concernent entre autres 3 serveurs, un serveur de stockage en réseau de 30 téraoctets, 130 ordinateurs portables, 50 écrans ainsi que Windows 10 et Office 2019.

La pandémie de coronavirus a perturbé le remplacement des anciens appareils et l'introduction au nouvel environnement logiciel. Les formations étalées sur 10 jours ainsi que la remise des nouveaux outils personnels de travail à l'ensemble du personnel n'ont pas pu avoir lieu comme prévu en avril. Le remplacement de l'ancien système a donc dû être reporté et il a fallu continuer de l'exploiter en parallèle avec la nouvelle infrastructure déjà en fonction. Les collaboratrices et collaborateurs en télétravail durant le premier confinement ont dû utiliser leur ordinateur privé ou les anciens appareils. La formation a pu être rattrapée en août et chaque collaboratrice et collaborateur a pu recevoir son ordinateur portable personnel configuré avec les logiciels personnalisés et en principe deux écrans. En septembre, le service informatique a pu démanteler l'ancienne infrastructure (serveur, sauvegarde des données, alimentation courant) et clore le projet «Nouveau poste de travail 2020».

L'exploitation parallèle de l'ancien et du nouveau système a généré d'une part un surplus de travail de la part des collaborateurs du service informatique et d'autre part des surcoûts liés par exemple à la prolongation de licences pour l'ancien système. Ces surcoûts d'environ 35'000.- francs dus à la pandémie de Covid-19 n'ont pas été imputés au crédit d'engagement.

Arrêté de décompte:

<b>Comptes des investissements</b>	<b>Crédit d'engagement (CHF)</b>	<b>Dépenses (CHF)</b>	<b>Solde (CHF)</b>
Compte 1120.5060.01, hardware	468'000.00	422'989.65	<b>45'010.35</b>
Compte 1120.5200.00, logiciels	182'000.00	121'384.60	<b>60'615.40</b>
<b>Total y compris TVA</b>	<b>650'000.00</b>	<b>544'374.25</b>	<b>105'625.75</b>
Différence en %; sous-utilisation (+) / dépassement (-)			<b>16.25 %</b>

Le Conseil synodal